



# Résultats de recherche Comportement d'automutilation

## FAITS EN BREF

L'automutilation chez les délinquants est un grave sujet de préoccupation pour le Service correctionnel du Canada (SCC). Il s'agit là d'un problème complexe, tant sur le plan clinique que sur le plan opérationnel, auquel il faut s'attaquer en utilisant une démarche globale et pluridimensionnelle. Dans le but de réduire la fréquence et la gravité de ces incidents, le SCC a mis en œuvre, à l'échelle nationale, une stratégie, une politique et des mesures d'intervention en cas d'automutilation.

### STATISTIQUES GÉNÉRALES

- Entre 2008 et 2011, le nombre de détenus qui se sont mutilés a augmenté de 7 %. Le nombre d'incidents a augmenté de 32 % au cours de la période visée, mais est demeuré relativement stable au cours des 18 derniers mois à l'étude. Les augmentations résultent d'un taux d'automutilation accru chez les délinquantes.<sup>1</sup>
- Le nombre de décès résultant de l'automutilation est en baisse depuis 2008.<sup>2</sup>

### DÉLINQUANTS – AUTOMUTILATION

#### Prévalence de l'automutilation

- Des 104 délinquants de sexe masculin ayant des antécédents d'automutilation, environ la moitié se sont déjà automutilés avant leur admission au SCC.<sup>3</sup>
- Comparativement aux délinquantes, les délinquants de sexe masculin sont plus susceptibles de se couper au cours de leur incarcération ainsi que de se blesser

grièvement en raison de leur comportement d'automutilation.<sup>4</sup>

#### Motivation

- Comparativement aux délinquants n'ayant pas d'antécédents d'automutilation, ceux qui ont déjà eu un tel comportement affichaient des taux de prévalence plus élevés de troubles psychologiques et de toxicomanie. La violence subie durant l'enfance et les fortes tendances à la colère étaient également liées à ce comportement.<sup>5</sup>
- Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'adopter un comportement d'automutilation pendant leur incarcération<sup>6</sup> et de menacer de commettre un acte d'automutilation<sup>7</sup>.
- Un peu moins de la moitié des délinquants de sexe masculin ont indiqué avoir eu eux-mêmes l'idée de se mutiler la première fois contre 15 % qui en ont eu l'idée en voyant d'autres délinquants le faire<sup>8</sup>.
- Se libérer des émotions négatives est la raison la plus souvent invoquée pour avoir recours à l'automutilation<sup>9,10</sup>, tandis que, le plus souvent, les hommes qui se sont mutilés la première fois durant leur

<sup>1</sup> Power, Gordon, Sapers et Beaudette (2012). [Réplique de l'étude intitulée Incidents d'automutilation survenus dans les établissements du SCC sur une période de 30 mois](#). Rapport de recherche R-293. Ottawa, ON : SCC

<sup>2</sup> Power, Gordon, Sapers et Beaudette (2012). [Réplique de l'étude intitulée Incidents d'automutilation survenus dans les établissements du SCC sur une période de 30 mois](#). Rapport de recherche R-293. Ottawa, ON : SCC

<sup>3</sup> Power, Beaudette et Usher (2012). [Le comportement d'automutilation chez les délinquants : Une étude multiméthodes](#). Rapport de recherche R-270. Ottawa, ON : SCC

<sup>4</sup> Power, Gordon, Sapers et Beaudette (2012). [Réplique de l'étude intitulée Incidents d'automutilation survenus dans les établissements du SCC sur une période de 30 mois](#). Rapport de recherche R-293. Ottawa, ON : SCC

<sup>5</sup> Power et Usher (2011). [Corrélat de l'automutilation et trajectoires vers ce comportement chez les délinquants sous responsabilité fédérale](#). Rapport de recherche R-250. Ottawa, ON : SCC

<sup>6</sup> Power, Beaudette et Usher (2012). [Le comportement d'automutilation chez les délinquants : Une étude multiméthodes](#). Rapport de recherche R-270. Ottawa, ON : SCC

<sup>7</sup> Power, Gordon, Sapers et Beaudette (2012). [Réplique de l'étude intitulée Incidents d'automutilation survenus dans les établissements du SCC sur une période de 30 mois](#). Rapport de recherche R-293. Ottawa, ON : SCC

<sup>8</sup> Power, Beaudette et Usher (2012). [Le comportement d'automutilation chez les délinquants : Une étude multiméthodes](#). Rapport de recherche R-270. Ottawa, ON : SCC

<sup>9</sup> Power, Beaudette et Usher (2012). [Le comportement d'automutilation chez les délinquants : Une étude multiméthodes](#). Rapport de recherche R-270. Ottawa, ON : SCC

<sup>10</sup> Power, Beaudette et Usher (2012). [Étude qualitative du comportement automutilatoire des délinquants de sexe masculin](#). Rapport de recherche R-269. Ottawa, ON : SCC





# Résultats de recherche Comportement d'automutilation

## FAITS EN BREF

incarcération l'ont fait pour exercer une influence sur l'établissement<sup>11</sup>.

- Les émotions le plus souvent ressenties par les délinquants avant leurs épisodes d'automutilation étaient la colère ou la frustration, suivies de la dépression et la tristesse. Après l'automutilation, l'émotion la plus souvent ressentie était le soulagement, suivi du regret.<sup>12</sup>

### DÉLINQUANTS AUTOCHTONES – AUTOMUTILATION

- Les délinquants autochtones étaient plus susceptibles de s'automutiler que les délinquants non autochtones.<sup>13</sup> Toutefois, selon une étude, les délinquants autochtones ne courent pas plus de risques de se suicider ni d'adopter de graves comportements d'automutilation que les délinquants non autochtones.<sup>14</sup>

### DÉLINQUANTES – AUTOMUTILATION

#### Prévalence de l'automutilation

- De 24 à 38 % des délinquantes se sont infligé des blessures au moins une fois au cours de leur vie.<sup>15,16</sup>
- Comparativement aux délinquants de sexe masculin, les délinquantes sont plus susceptibles de se blesser

à la tête au cours de leur incarcération.<sup>17</sup> Par ailleurs, les délinquantes ayant un comportement d'automutilation tendent davantage que les délinquants de sexe masculin à ne s'infliger que des lésions corporelles mineures, voire aucune lésion.<sup>18</sup>

- Les délinquantes étaient plus susceptibles que les délinquants de sexe masculin de s'automutiler. Elles étaient en outre plus susceptibles de le faire plus d'une fois.<sup>19,20</sup>
- Comparativement aux délinquantes qui ne se mutilaient pas, les délinquantes qui avaient déjà commis des actes d'automutilation étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir subi de la violence psychologique et sexuelle durant l'enfance. En plus de présenter une plus forte prévalence de dépression, d'impulsivité, d'hostilité et d'agressivité, elles tendent davantage à présenter des symptômes du trouble obsessionnel-compulsif et du trouble de la personnalité limite.<sup>21</sup>
- La plupart de celles (93 %) qui se sont automutilées ont commencé à s'infliger des blessures dans la collectivité, et bon nombre d'entre elles ont cessé de s'automutiler après leur admission dans un établissement du SCC.<sup>22</sup>

#### Motivation

<sup>11</sup> Power, Beaudette et Usher (2012). [Étude qualitative du comportement automutilatoire des délinquants de sexe masculin](#). Rapport de recherche R-269. Ottawa, ON : SCC

<sup>12</sup> Power, Beaudette et Usher (2012). [Étude qualitative du comportement automutilatoire des délinquants de sexe masculin](#). Rapport de recherche R-269. Ottawa, ON : SCC

<sup>13</sup> Gordon (2010). [Nombre d'incidents d'automutilation survenus dans les établissements du SCC sur une période de 30 mois](#). Rapport de recherche R-233. Ottawa, ON : SCC

<sup>14</sup> Power et Riley (2010). [Étude comparative des rapports d'enquête sur le suicide et l'automutilation chez les délinquants sous responsabilité fédérale au Canada](#). Rapport de recherche R-221. Ottawa, ON : SCC

<sup>15</sup> Power et Usher (2011). [Analyse descriptive de l'automutilation chez les femmes purgeant une peine de ressort fédéral](#). Rapport de recherche R-251. Ottawa, ON : SCC

<sup>16</sup> Power et Usher (2011). [Comportements d'automutilation chez les femmes purgeant une peine de ressort fédéral : Étude de données d'archives](#). Rapport de recherche R-249. Ottawa, ON : SCC

<sup>17</sup> Power, Gordon, Sapers et Beaudette (2012). [Réplique de l'étude intitulée Incidents d'automutilation survenus dans les établissements du SCC sur une période de 30 mois](#). Rapport de recherche R-293. Ottawa, ON : SCC

<sup>18</sup> Power, Gordon, Sapers et Beaudette (2012). [Réplique de l'étude intitulée Incidents d'automutilation survenus dans les établissements du SCC sur une période de 30 mois](#). Rapport de recherche R-293. Ottawa, ON : SCC

<sup>19</sup> Power, Gordon, Sapers et Beaudette (2012). [Réplique de l'étude intitulée Incidents d'automutilation survenus dans les établissements du SCC sur une période de 30 mois](#). Rapport de recherche R-293. Ottawa, ON : SCC

<sup>20</sup> Power et Riley (2010). [Étude comparative des rapports d'enquête sur le suicide et l'automutilation chez les délinquants sous responsabilité fédérale au Canada](#). Rapport de recherche R-221. Ottawa, ON : SCC

<sup>21</sup> Power et Usher (2011). [Corrélat de l'automutilation et trajectoires vers ce comportement chez les délinquantes sous responsabilité fédérale](#). Rapport de recherche R-245. Ottawa, ON : SCC

<sup>22</sup> Power et Usher (2011). [Corrélat de l'automutilation et trajectoires vers ce comportement chez les délinquantes sous responsabilité fédérale](#). Rapport de recherche R-245. Ottawa, ON : SCC



# Résultats de recherche Comportement d'automutilation

## FAITS EN BREF

- Les délinquantes ont indiqué que c'est le plus souvent pour se libérer de leurs émotions négatives qu'elles s'automutilaient. Le stress lié à l'incarcération n'est pas apparu comme un motif courant d'automutilation.<sup>23,24</sup>
- Les émotions qui précèdent le plus souvent un acte d'automutilation sont la colère, la dépression et l'anxiété. Après s'être mutilées, les femmes le plus souvent ressentent du soulagement ou, dans une moindre mesure, du regret.<sup>25</sup>
- Outre les conversations avec autrui sur les émotions ressenties, les techniques de relaxation et les distractions, telles que la lecture, l'exercice physique et les travaux artistiques, figurent parmi les stratégies d'adaptation les plus souvent mentionnées pour se libérer des émotions négatives et composer avec le stress ou les émotions néfastes.<sup>26</sup>
- Près des trois quarts des délinquantes qui se sont mutilées la première fois ont déclaré en avoir eu elles-mêmes l'idée, alors que 2 % ont indiqué que d'autres délinquantes leur en avaient donné l'idée.<sup>27</sup>
- cliniques différents de ceux qui commettent des actes d'automutilation.<sup>28</sup>
- Dans un échantillon de 150 délinquantes, 44 % avaient déjà fait une tentative de suicide et s'étaient mutilées à un moment donné de leur vie.<sup>29</sup>
- Dans un échantillon de 199 délinquants, 35 % avaient déjà fait une tentative de suicide et s'étaient mutilés à un moment donné de leur vie.<sup>30</sup>
- La plupart des délinquants qui ont fait une tentative de suicide ou qui se sont mutilés avaient des antécédents de dépression et/ou de désespoir. Ceux qui se mutilaient étaient plus nombreux à éprouver d'autres troubles psychologiques.<sup>31</sup>
- Les délinquantes affichent des taux plus élevés de facteurs de risque de suicide que les délinquants.<sup>32</sup>

Novembre 2014

## SUICIDE ET AUTOMUTILATION

- Tout porte à croire que la tentative de suicide et l'automutilation sont des comportements distincts. Les délinquants qui font des tentatives de suicide présentent des symptômes et des antécédents

<sup>23</sup> Power et Usher. (2011). [Corrélat de l'automutilation et trajectoires vers ce comportement chez les délinquantes sous responsabilité fédérale](#). Rapport de recherche R-245. Ottawa, ON : SCC

<sup>24</sup> Power et Usher. (2010). [Étude qualitative de l'automutilation chez les femmes incarcérées](#). Rapport de recherche R-225. Ottawa, ON : SCC

<sup>25</sup> Power et Usher. (2010). [Étude qualitative de l'automutilation chez les femmes incarcérées](#). Rapport de recherche R-225. Ottawa, ON : SCC

<sup>26</sup> Power et Usher. (2010). [Étude qualitative de l'automutilation chez les femmes incarcérées](#). Rapport de recherche R-225. Ottawa, ON : SCC

<sup>27</sup> Power et Usher. (2011). [Analyse descriptive de l'automutilation chez les femmes purgeant une peine de ressort fédéral](#). Rapport de recherche R-251. Ottawa, ON : SCC

<sup>28</sup> Power et Usher. (2010). [La différence entre la tentative de suicide et l'automutilation non suicidaire](#). Rapport de recherche RR 10-2. Ottawa, ON : SCC

<sup>29</sup> Power et Usher. (2011). [Analyse descriptive de l'automutilation chez les femmes purgeant une peine de ressort fédéral](#). Rapport de recherche R-251. Ottawa, ON : SCC

<sup>30</sup> Power et Usher. (2011). [Corrélat de l'automutilation et trajectoires vers ce comportement chez les délinquants sous responsabilité fédérale](#). Rapport de recherche R-250. Ottawa, ON : SCC

<sup>31</sup> Power et Usher. (2011). [Analyse descriptive de l'automutilation chez les femmes purgeant une peine de ressort fédéral](#). Rapport de recherche R-251. Ottawa, ON : SCC

<sup>32</sup> Mills et Kroner. (2010). [Validité convergente et données normatives de l'Échelle de mesure de l'état dépressif, du désespoir et du suicide chez les femmes incarcérées](#). Rapport de synthèse B-47, Ottawa, ON : SCC